





Comment lutter contre la délinquance des mineurs et la récidive? Les centres éducatifs fermés (CEF) ont été créés en 2002 pour apporter une réponse à cette question. Ces structures tantôt plébiscitées tantôt critiquées tentent de tenir sur leurs deux pieds: éduquer, tout en protégeant la société. Quelle est leur efficacité? *L'Hebdo* a passé une semaine avec dix jeunes placés dans l'un de ces centres.

Adolescents
délinquants

IMMERSION DANS UN CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ

Texte : Mikael Corre
Illustrations :
Stéphane Oiry



D

Tous les prénoms des jeunes interrogés ont été modifiés, et certains éléments de leur situation familiale ou judiciaire ne sont pas mentionnés. Dans les rares affaires où l'instruction est en cours, les jeunes sont présumés innocents des faits qui leur sont reprochés.

ans la campagne bretonne, à la nuit tombée, une petite voiture blanche se présente sur le parking du centre éducatif fermé (CEF) de Gévezé (Ille-et-Vilaine). Un élégant fonctionnaire de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) sort de l'habitacle accompagné d'un adolescent maigre, perdu dans son jogging large, élimé. L'ado s'appelle Samy. Une fois passé les grilles, le duo dépareillé longe une haie jusqu'à l'entrée de l'aile administrative du centre : un vieux corps de ferme en «L» réaménagé pour accueillir jusqu'à douze garçons délinquants (lire «*Les CEF sont-ils mixtes ?*» dans «*Les CEF en 10 questions*», p. 39.). Rendue luisante par l'averse qui vient de s'abattre sur Gévezé, l'ardoise sombre des toits tranche avec le crépi blanc des

murs de la bâtisse, autrefois en pierre de taille. Dans une pièce étroite encombrée d'un vieux canapé et d'une table basse, Samy déballe ses affaires face à Pascal, le veilleur de nuit. Rasé de près, épaules carrées, le bientôt sexagénaire recense dans un cahier : deux paires de baskets, un briquet (confisqué), trois joggings...

«*Qu'est-ce que c'est que ça ?*, demande-t-il.

– *Ben, c'est un pull.*

– *C'est un pull ça ?*»

Le veilleur replace le sweat-shirt rose délavé dans un sac de voyage noir, et demande à l'adolescent de camoufler le doudou rouge qu'il a apporté. «*Les autres vont te tester, mais on est là pour te protéger*, prévient l'adulte en ouvrant d'un tour de clé la porte en PVC blanc qui donne sur la cour du centre. *S'il y a un problème, tu ne joues pas à répondre. Tu viens tout de suite nous voir, OK ?*» À la suite du veilleur, Samy traîne ses tennis bleu ciel sur le goudron de la cour. Son regard inquiet balaye les lieux qu'il découvre. Le jardin à l'anglaise est surplombé d'un immense noyer, que seul dépasse le mat d'une caméra de vidéosurveillance à 360°.

Nouveau coup de clé. Le duo passe une porte blindée et pénètre dans «l'aile des jeunes», où quatre adolescents jouent au baby-foot sous un graffiti un peu raté représentant Greta Thunberg, un cerf et un ours polaire. Ce tag : «*SAVE THE NATURE*». «*Je vous présente Samy*», dit Pascal. Rires. Premiers quolibets. Les regards sont durs, l'ambiance virile. Carcérale. «*Wallah le nouveau, j'espère que c'est un bon et pas une poucave* ("traître" en argot)», lâche un adolescent à la casquette surmontée de pics rouges, après que Pascal et Samy ont disparu dans la cantine. Une pièce close, seulement connectée à la cuisine par un étroit passe-plat, d'où arrivent un croque-monsieur et des frites réchauffées.

Son repas avalé, Samy est ensuite conduit dans sa chambre de 11 m² avec douche et toilettes séparées. «*La 8*». Le précédent pensionnaire est sorti quelques jours plus tôt du CEF après un placement de neuf mois. Là, Pascal explique à Samy les horaires du centre. Réveil à 8 heures. Rassemblement à 9 heures dans la pièce avec Greta Thunberg. Entre 9h15 et 12h15 : «ateliers pédagogiques», cours, rendez-vous judiciaires





ou médicaux, entretien des espaces verts... «*Je te montrerai, le planning est affiché.*» L'après-midi, rebelote: nouvelles activités avant le repas (19h15-19h45). Extinction des feux à 22h30.

Assis sur son lit simple au matelas bleu, Samy écoute le veilleur qui détaille maintenant «*le système des paliers*». À leur arrivée, les jeunes sont tous au «*palier d'accueil*». Ils ne peuvent pas sortir du CEF, que ce soit pour des activités de loisir (piscine, théâtre, séjours dans le Vercors...) ou pour retrouver leur famille, qui peut néanmoins venir les voir au centre. Semaine après semaine, les mineurs grimpent ensuite des échelons en fonction de leur comportement, jusqu'au fameux «*palier 5*», le sésame. Celui qui les autorise à retrouver leurs proches deux jours par semaine.

C'est la fin de la présentation. Avant de laisser l'adolescent potasser le «*livret d'accueil*», Pascal prend un dernier quart d'heure pour discuter. «*Certains jeunes arrivent très stressés. C'est important de les sécuriser*», explique le veilleur. Vite en confiance, Samy parle de sa grande sœur, placée comme lui en famille d'accueil dès ses 2 ou 3 ans. ►

F. FERNILLE



POURQUOI NOUS L'AVONS FAIT

Le 26 décembre 2024, le nouveau ministre de la justice, Gérald Darmanin, s'est rendu dans un centre éducatif fermé (CEF) de l'Essonne, saluant sans faire d'annonces «*le courage des agents*», souvent des éducateurs. En 2022, alors ministre de l'intérieur, il s'était dit favorable à la création, notamment à Mayotte, de structures plus «*fermes*»: des «*lieux de redressement*», encadrés par des militaires. Une proposition reprise

par son successeur, Bruno Retailleau, désireux de «*reciviliser*» les jeunes délinquants dans des établissements militarisés. Pour mesurer la pertinence de ces propositions, nous avons choisi de nous immerger dans un CEF, au nord de Rennes. Dans le centre associatif de Gévezé, géré par le Groupe SOS, nous avons partagé, du lever au coucher, la vie d'une dizaine de mineurs condamnés pour des faits souvent graves. L'occasion de décrire, sans parti pris ni idéologie, le fonctionnement méconnu d'un centre. Et de raconter, sans irénisme, comment l'on tente d'enrayer la violence et de prévenir la récidive, avec plus ou moins de succès.

Mikael Corre



► Avec elle, il rêve de traverser l'Atlantique pour découvrir New York, Miami... Pascal n'interroge jamais les jeunes «sur les faits» qui les ont conduits ici, mais Samy évoque spontanément ses onze mois de cavale avant sa reddition il y a deux jours, à la gendarmerie.

L'adolescent était recherché dans le cadre d'une enquête ouverte pour séquestration avec torture et actes de barbarie. Brûlures de cigarette, entailles à l'arme blanche... La victime est une personne sans domicile fixe. Les jeunes majeurs suspectés d'en être les coauteurs ont tous été incarcérés.

Des structures hybrides

C'est pour des adolescents comme Samy que les centres éducatifs fermés ont été créés en 2002 par la droite au pouvoir. Vouées à être une «alternative à l'incarcération des mineurs», ces structures mal connues sont avant tout des réalités hybrides. À quoi les comparer ? Une maison de redressement ? Un foyer ? Un hôpital pédopsychiatrique ? Rien de tout cela, et en même temps un peu tout à la fois. Selon les chiffres du ministère de la justice, il existe actuellement en France 53 CEF qui

accueillent environ 1100 mineurs par an, placés sur décision d'un juge des enfants ou d'instruction. Pour ces magistrats, cette sanction est autant une alternative à la prison qu'au retour à la maison. Un temps de mise à l'épreuve, ou de liberté conditionnelle. Une façon, parfois, de protéger les mineurs d'un entourage toxique, d'une famille violente ou de la vie dans la rue. Une manière, aussi, d'être certains que les jeunes se présenteront aux futures audiences. À Gévezé, les adolescents rencontrés sont suspectés ou ont été reconnus coupables de séquestration, tentative d'homicide, proxénétisme aggravé, trafic de drogue, vol et recel de vol...

À l'étage de l'aile administrative du centre, le directeur, Julien Ouzilleau, décrypte la manière dont son équipe travaille pour enrayer cette violence : «La raison d'être d'un centre fermé comme le nôtre, c'est le travail éducatif. Ici, on pense que la violence n'est qu'un symptôme. On travaille avec le jeune à l'élaboration d'un projet personnalisé.» Côté scolaire, un enseignant détaché de l'éducation nationale assure chaque semaine vingt et une heures de cours de remise à niveau.

Côté orientation professionnelle, les éducateurs accompagnent la recherche de formations et de stages, qui peuvent être effectués durant le placement (le jeune est alors autorisé à sortir du centre). À Gévezé, les jeunes peuvent aussi passer le code et le permis, en accéléré et à prix réduit, à condition qu'ils acceptent un test salivaire de dépistage du THC (cannabis). « *Cela nous permet de travailler en même temps sur les addictions, précise le directeur. Nos axes éducatifs sont à la fois la protection de l'enfance en danger et la prévention du passage à l'acte, de la réitération.* »

Comme des loups

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a du boulot. Dans la cour du CEF, trois tables de pique-nique ont été installées sous un petit préau : le « coin clopes », où les mineurs sont autorisés à fumer quatre cigarettes par jour dans le cadre d'un « protocole de sevrage ». Là, à 8 h 45, au lendemain de son arrivée, Samy raconte à un adolescent encore ébouriffé les raisons de son placement :

« *J'ai séquestré un mec parce qu'il avait violé une ancienne copine ; enfin la pote d'une pote.* »

– *Je comprends, lâche Luka, le pied posé sur un banc. Et vous l'avez retenu combien de temps ?*

– *Une journée, répond l'adolescent.*

– *Ah ouais ! Moi j'ai gardé le mec dix minutes et le juge parle quand même de séquestration... Abusé !* »

Colérique au physique sec, la moustache naissante, Luka est suspecté d'avoir filmé et diffusé la scène sur les réseaux sociaux. « *On lui a cassé son nez, trois côtes et déplacé des vertèbres dans son dos, détaille crânement l'ado. C'était un blédard (un Maghrébin de la campagne, NDLR) qui avait enlevé le voile de ma sœur dans la rue...* » Les articles de presse consacrés à l'affaire racontent une autre histoire, moins chevaleresque, sur fond d'insultes en ligne. Pire, Luka et ses complices se seraient trompés de cible, kidnappant le mauvais lycéen.

À côté, Paco fume en silence. Casquette Gucci, survêtement « Comme des loups », bouille boudeuse et cheveux blonds, l'adolescent fanfaronne moins volontiers. Il finit tout de même par raconter comment son frère l'a entraîné dans une rixe pour une dette de 90 €, ce qui lui vaut d'être mis en examen « *pour tentative d'homicide* ». La victime aurait reçu des coups de matraque à la tête et dix coups de couteau. Paco affirme n'avoir donné que les coups de matraque : « *Je ne regrette pas ce que j'ai fait, dit-il calmement. Il avait insulté nos morts et chez nous, ça se fait pas. Je me dis juste que ce matin-là, j'aurais mieux fait de ne pas me réveiller.* »

« La raison d'être d'un centre fermé comme le nôtre, c'est le travail éducatif.

Ici, on pense que la violence n'est qu'un symptôme. On travaille avec le jeune à l'élaboration d'un projet personnalisé. »

Au centre, malgré le travail des éducateurs, la violence est omniprésente. Elle sature les imaginaires, les discours. Les jeunes la légitiment, la valorisent. « *Pour eux, c'est toujours l'autre qui agresse, ils ne font que répondre, analyse Sarah Memim, la psychologue du CEF. Il faut bien comprendre que l'expression d'une culpabilité n'est pas donnée à tout le monde. C'est ce qu'on cherche à travailler avec eux, les aider à dire : "Je ne me reconnais pas dans l'acte que j'ai posé." L'enjeu, c'est de réhumaniser le lien à l'autre.* » Une mission rendue difficile par la méfiance des adolescents, qui redoutent les séances avec la clinicienne, parfois surnommée « *la sorcière* », et qu'ils accusent de vouloir « *entrer dans leur tête* ».

La fugue

À observer les jeunes dans leur quotidien au CEF, le regard oscille souvent. Un adolescent qui paraissait dangereux prend soudain des traits d'enfant paumé. Ou l'inverse.

À la cantine, le lendemain midi, le groupe blague devant une assiette de poulet basquaise. Hilares, les jeunes rejouent la dernière vidéo TikTok d'@incognito75, un détenu qui poste des sketches douteux depuis sa cellule, et dont le compte vient d'être supprimé par la plateforme. Souriant, un adolescent raconte sa troisième séance d'auto-école : « *Ce matin on a pris la rocade. T'as vu, j'ai tout bien fait. Cligno ; p'tit angle mort, insertion et tout...* » Le groupe l'écoute avec envie. On leur demande s'ils ont tous commencé à préparer le permis. Soudain, Nolan, 17 ans, se lève brusquement. « *Je te parle pas toi, je les connais les journalistes, ils viennent, ils prennent ce qu'ils veulent, et ils font passer les gens pour des cassos* », crie l'ado au physique maigre et aux cheveux teints, l'air perpétuellement en colère, avant de sortir de la pièce.

Quelques heures plus tard, la tension est redescendue d'un cran. En ce début d'après-midi ▶

« Ici, au CEF, il n'y a pas de grilles. Mais il y a toujours des demandes, "fais ci", "fais pas ça". Il faut sans cesse s'adapter à de nouvelles personnes. Créer sa place... Du coup, c'est plus dur. »

pluvieux, on retrouve Nolan et les autres en combinaison blanche d'apiculteur face aux trois ruches installées dans les jardins du CEF par Jérémy Delobel, 45 ans.

« Regardez, dans celle-ci il y a 80 000 individus, décrit le gérant breton de l'entreprise Beecity.

– Ouais, comme au quartier!, rigole un jeune.

L'ambiance est légère. L'apiculteur est bombardé de questions.

– Combien de miel une ouvrière produit-elle dans sa vie ?

– 7 grammes.

– Que se passe-t-il quand la reine meurt ?

– Elle est remplacée. Mais cela arrive parfois de son vivant.

– Ah ouais coup d'État quoi, comme Napoléon, intervient Rayan. L'adolescent musclé de 16 ans dévisage un éducateur qui s'approche de la colonie. Wallah, Rabah c'est un ouf. Il y va comme un ours!, s'exclame-t-il, impressionné.

– Mateo, faut pas avoir peur des abeilles!, lance un autre adulte à un jeune, qui s'est éloigné d'un pas.

– Quoi? Mais j'la baise l'abeille, rétorque l'adolescent. J'ai pas peur. Sur la tête de ma grand-mère, j'ai peur de rien!»

À la fin de l'activité, Nolan, le jeune qui ne voulait pas nous parler à la cantine, a changé d'avis. « Bon, qu'est-ce que tu veux savoir ? » Son histoire. Originaire de Normandie, Nolan a été placé au CEF après un énième délit : avoir lancé, à l'aide d'un élastique, de la résine de cannabis dans la cour d'une maison d'arrêt bretonne, à destination d'un détenu. Quelle est, de son point de vue, la différence entre le CEF et la prison, par laquelle il est déjà passé ? « Je suis allé à Orvault (prison pour mineurs au nord de Nantes, NDLR). C'est différent. Je dirais pas pire. Là-bas, tu peux t'énerver tout seul dans ta cellule, ou pleurer, personne va venir t'ouvrir. Au pire, tu finiras en quartier disciplinaire. Après, une fois au mitard, il peut plus rien t'arriver. Ici, c'est pas pareil... »

Comme Nolan, plusieurs jeunes interrogés disent souffrir de la « souplesse » des règles du CEF. En effet, même si le centre est dit fermé et nourrit parfois l'image d'un bagne clos, les jeunes placés ici peuvent régulièrement sortir de l'enceinte pour différentes activités ou des stages. A priori, on imagine qu'ils devraient se réjouir de cette relative liberté. Mais c'est mal comprendre que la fermeture du centre est une réalité essentiellement juridique : un faux pas, un acte de violence, le refus de se rendre à un séjour obligatoire et c'est une « note d'intention » parfois doublée d'une plainte qui arrive sur le bureau du juge. Pas de hauts murs ou de miradors, donc, mais une surveillance quasi permanente et l'attente d'un certain comportement. Avec cette épée de Damoclès : que la sanction se mue en incarcération.

Paradoxalement, Nolan n'en a pas peur. Dans son discours, la prison revient comme une rengaine : « Ici, au CEF, il n'y a pas de grilles, reprend le jeune homme. Le portail de l'entrée, si je veux, je le saute. Mais il y a toujours des demandes, "fais ci", "fais pas ça". Il faut sans cesse s'adapter à de nouvelles personnes. Créer sa place... Du coup, c'est plus dur. J'ai plus d'envies ici... En fait, je préfère être en prison, c'est plus facile de rester calme. »

Est-ce l'expression d'un besoin de murs, d'être contenu ? De sécurité ? Quoi qu'il en soit, c'est le lendemain de cette confession que Nolan a arraché un trousseau de clés des mains de Benoît, un éducateur qu'il avait pris en grippe, avant de le frapper. Balayette, coups au sol.

Apercevant la scène, un autre éducateur, Rabah, a couru, avant de contenir Nolan sur l'asphalte de tout son poids. Une main de l'homme protégeait le visage de l'adolescent, lui répétant : « Calme-toi, allez calme-toi. » En vain. Après avoir promis de tuer Benoît, Nolan a fugué.

Dans son bureau, le directeur adjoint du CEF, Alexis Pont, ne perd pas de temps pour remplir la note d'incident : « Monsieur le juge, par la présente nous tenons à vous informer... » L'éducateur originaire du nord de la France commente : « Les violences, la fugue... C'est toujours un échec. On se demande ce qu'on aurait pu faire de plus. Souvent on laisse des secondes chances, mais là j'ai des menaces de mort sur l'équipe, je ne peux pas prendre de risque. »

À Gévezé, comme dans la plupart des CEF, la direction doit composer avec un important turnover et de grandes difficultés à recruter des professionnels formés. Benoît, l'éducateur blessé, se verra prescrire une semaine d'arrêt de travail. Le directeur adjoint enverra également une « demande de mainlevée » au parquet, pour être



sûr que le juge ne place plus le jeune à Gévezé, s'il venait à être interpellé.

Nolan ne sera pas retrouvé. Pourtant les jours qui suivent, dans l'aile administrative, c'est comme s'il était encore là. « On continue de travailler sur le "dossier Nolan". C'est un gamin qui a besoin de soins », confirme Sandrine, l'infirmière (à sa demande, son nom de famille n'a pas été mentionné). Aidée de la psychologue, Sandrine contacte patiemment les centres médico-psychologiques et foyers par lesquels Nolan est passé. « Sa mère vient de nous dire qu'il aurait peut-être un TDAH (trouble du neurodéveloppement, NDLR), raconte l'infirmière. Mais ce qu'on cherche, c'est si un diagnostic a été posé. Sans cela, comment envisager un traitement ? » La professionnelle a pour ambition de transmettre un dossier médical complet « au prochain endroit où il sera pris en charge, pour que leur équipe médicale galère moins que nous ». Ce sera sans doute en prison.

Les addictions

La santé mentale des jeunes envoyés en centre éducatif fermé est un énorme sujet. Un problème « accentué par la désertification médicale qui ne

permet pas leur prise en charge. Certains intègrent les CEF alors qu'ils sont en situation d'addictions et non accompagnés pour cela », alertait en mars 2023 le Groupe SOS, l'association spécialisée dans l'entrepreneuriat social qui assure la direction du CEF de Gévezé. En France, les deux tiers des centres sont gérés par le secteur associatif habilité.

Dans le couloir des chambres, un large graffiti aux couleurs crépusculaires peine à atténuer l'atmosphère carcérale de ce corridor en « L » sous vidéosurveillance donnant sur douze portes bleues. Sur l'embrasure de l'une d'elles, un jeune a gravé au Bic rouge ce qui ressemble à un matricule de prisonnier. « Wallah Mateo, c'est la zonzon (prison) ici ! », crâne un jeune au torse nu. L'air absent, l'adolescent interpellé passe sans répondre sur son palier. Il est 22 heures quand Mateo, 16 ans, s'enferme dans sa chambre. Soudain, quelques dizaines de minutes plus tard, en sort un long cri. « Aaaaaaaaah ! » C'est le cas chaque soir, chaque nuit.

« Au début, on rentrait (dans sa chambre) toutes les fois où il hurlait, et puis on s'est habitués. Maintenant, on se dit juste : "C'est Mateo" », ►





► raconte un veilleur de nuit. Les autres jeunes s'y sont faits aussi, répondant parfois par des «*Arah! Arah!*», l'interjection des guetteurs sur les points de deal. Comme si tout le monde ici s'était accoutumé aux hurlements de Mateo.

Un dimanche soir, l'adolescent confie son mal-être sous l'auvent en tôle qui protège l'entrée du CEF de la pluie. Ce «*cerveau qui ne s'arrête jamais*», l'adolescent au teint gris tente de le mettre en sourdine en fumant cigarette sur cigarette, jusqu'à 40 par jour, et pas mal de cannabis. Les fouilles au corps sont interdites en CEF, limitées au passage d'une raquette de détection de métaux. Les produits et objets interdits entrent donc facilement, à commencer par les téléphones portables.

Impossible de dire quel pourcentage des adolescents placés ici aurait davantage leur place en pédopsychiatrie, mais les troubles, quand ils sont là, sont presque toujours anciens, mal diagnostiqués et non traités. «*Avant le CEF, j'étais en foyer*», raconte Mateo. Un centre en milieu ouvert géré par la protection judiciaire de la jeunesse, où il a été placé à la suite d'une condamnation «*pour vol et recel de vol*». «*Je n'allais pas bien. Je faisais*

des crises de parano. Je croyais qu'on voulait me voler dans ma chambre. Alors, je laissais mon téléphone filmer toute la nuit et je dormais avec une batte. Au réveil, je regardais la vidéo, mais personne n'était venu.» Un soir, alcoolisé, il rentre en retard au foyer et menace deux éducateurs avec un couteau. Garde à vue, défèrement, mandat de dépôt. Direction Orvault, la prison pour mineurs au nord de Nantes, où l'adolescent passera plusieurs semaines, avant que sa peine ne soit aménagée en placement en CEF.

À Gévezé, l'adolescent s'est un peu requinqué, affirment les éducateurs. «*C'est vrai que je vais mieux*», acquiesce Mateo, heureux de pouvoir régulièrement quitter le centre pour différents rendez-vous «*à la mission locale, à l'Apfa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, NDLR), pour faire de la cuisine, ou de la mécanique ou de la prépa colis, ou l'école de la deuxième chance...*» Son projet de sortie est peu clair et l'adolescent rejette, pour l'instant, l'idée qu'il a besoin de soins. Souvent encore, quand il parle, la violence affleure. «*Tu as vu, à Paris (à Aubervilliers, NDLR), les mecs qui ont jeté une grenade d'un (scooter) T-Max? Putain c'est des fous! C'est la guerre!*», insiste l'adolescent, fasciné. Les éducateurs ne se font pas d'illusions: «*Avec ce jeune, ça pétera à nouveau, c'est sûr.*»

Une situation familiale problématique

Est-ce réellement possible de bien soigner en centre éducatif fermé? À Gévezé, il arrive souvent que les adolescents sous traitement cessent de prendre leurs médicaments à force d'être traités par d'autres jeunes de «*tox*» (toxicomanes), de «*shlags*» (personnes sales, appellation souvent utilisée pour désigner les sans domicile fixe), de «*cachetonnés*». Cette vision cruelle de l'addiction est généralement la conséquence de l'ancrage de ces derniers dans le trafic de stupéfiants.

19 heures. Un vendredi soir. Le début d'une autre soirée. Quelques adolescents échangent sur la banquette de l'atrium. Alexander, qui vient d'entrer, exprime de la compassion pour les consommateurs de drogue:

«*C'est triste. Il y en a trop qui en prennent, et qui perdent tout. Leur maison, leur hygiène de vie...*»

– *Quoi? Mais c'est des faibles, s'énerve Rayan, assis à côté. Ils n'ont aucune excuse. Quand tu consommes même ne serait-ce qu'une clope, t'es un drogué, c'est tout.*»

D'autres jeunes ont rejoint la discussion. Plusieurs d'entre eux sont consommateurs, d'autres sous traitement médicamenteux. L'un a une mère polytoxicomane. «*Faut pas essayer de trouver des excuses, de se rassurer, poursuit Rayan, péremptoire. Les mecs qui disent "J'ai des problèmes donc je fume (du cannabis)", c'est des shlags.*»

LES CEF EN 10 QUESTIONS

Critères d'accueil des adolescents, durée et coût de leurs placements, efficacité des centres éducatifs fermés sur le long terme... Tour d'horizon des interrogations soulevées par les CEF.

1. Quel âge ont les ados ?

Les centres éducatifs fermés accueillent des mineurs de 13 à 18 ans. Dans les faits, la plupart des jeunes ont plus de 16 ans.

2. Les CEF sont-ils mixtes ?

En France, l'essentiel des 53 CEF est réservé aux garçons. Une seule structure accueille exclusivement des filles délinquantes à Doudeville, en Normandie, et une seconde est en construction dans le Vaucluse. Certains CEF, dits de « nouvelle génération », sont mixtes, comme celui de Saint-Nazaire inauguré en 2022.

3. Pour quelles peines peut-on y être placé ?

Le centre éducatif fermé est un lieu de restriction de liberté. Un jeune entre 16 et 18 ans peut y être envoyé si la peine qu'il encourt est supérieure ou égale à trois ans (pour un majeur). Avant 16 ans, et si le mineur a déjà fait l'objet d'autres mesures éducatives, la peine encourue doit être supérieure ou égale à cinq ans.

4. Toutes les peines sont-elles mélangées ?

S'y côtoient des jeunes inculpés ou suspectés d'atteinte à la personne, de trafic de drogue, de vol... Comme en prison, les auteurs de viol peuvent être victimes de violences, et sont parfois déplacés. Les directeurs de CEF peuvent accepter ou refuser les jeunes que les magistrats souhaitent placer, en fonction notamment du groupe déjà présent, de l'appréciation des éducateurs ou de l'équipe médicale.

5. Combien de temps dure un placement ?

Selon le ministère de la justice, le placement est en moyenne de 4,1 mois en 2023. Ce temps peut aller jusqu'à 6 mois, renouvelable une fois. Le nouveau code de la justice pénale des mineurs, en vigueur depuis

septembre 2021, prévoit deux passages devant le juge : l'un pour établir la culpabilité de l'adolescent, et le second pour décider de sa sanction. Cette dernière audience intervient souvent après quelques mois de placement en CEF, faisant de ce temps une véritable mise à l'épreuve.

6. Combien coûte un placement ?

Le coût effectif d'un placement en CEF par jeune et par jour s'établissait à 705 € hors immobilier dans le secteur public et à 571 € dans le secteur associatif habilité en 2019, derniers chiffres disponibles. Chaque CEF représente un investissement initialement évalué à 4,5 millions d'euros, coût porté à 6 millions mi-janvier 2023 d'après la Direction du budget.

7. Les centres sont-ils efficaces ?

L'ancien ministre de la justice Éric Dupond-Moretti déclarait, lors de l'inauguration d'un CEF en 2022, que 86% des jeunes placés ne récidivaient pas. Ce que l'ancien avocat ne dit pas, c'est que la récidive ne concerne que la réitération de délits ou de crimes similaires à ceux précédemment commis. Un jeune placé pour des faits relatifs au trafic de drogue et réinterpellé pour vol n'est donc pas un récidiviste, mais un réitérant. Cependant, pour mesurer l'efficacité des CEF, ne serait-il pas pertinent de réaliser une étude cohorte pour constater ce que deviennent les jeunes passés par ces structures, par exemple à 30 ans ? C'est ce qu'appelait de ses vœux la Cour des comptes en 2021 dans un rapport, regrettant que « l'évaluation des politiques de prise en charge des mineurs délinquants demeure lacunaire, malgré l'existence de données au sein des services du ministère de la justice dont l'exploitation reste incomplète ».

8. Les mineurs vont-ils en prison quand ils atteignent 18 ans ?

Pas nécessairement. Certains jeunes placés en CEF sont déjà passés par la prison, soit des prisons pour mineurs soit des quartiers pour mineurs de maisons d'arrêt. Les magistrats peuvent décider de transférer un mineur dans un CEF après son incarcération, dans le cadre d'une liberté conditionnelle. Mais pour beaucoup d'adolescents, le CEF reste toutefois « la dernière case » avant la prison. Un nouveau faux pas, et ce sera l'incarcération – qu'ils soient mineurs ou majeurs.

9. La délinquance des mineurs augmente-t-elle ?

Le nombre de mineurs mis en cause par les services de police ou de gendarmerie pour crimes ou délits est en baisse depuis une dizaine d'années, selon les chiffres du ministère de l'intérieur. Toujours selon ces mêmes chiffres, le nombre de mineurs mis en cause par les forces de l'ordre pour crimes ou délits avait augmenté jusqu'en 2010, passant de 98 000 mineurs mis en cause en 1992 à 216 221 en 2010 (il est de 157 100 en 2020). Cette hausse était notamment liée à la délictualisation de certains faits, notamment en matière de stupéfiants, auparavant considérés comme de simples infractions.

10. L'existence des CEF a-t-elle fait baisser le nombre de mineurs incarcérés ?

À niveau de délinquance comparable, le nombre de mineurs incarcérés a baissé ces vingt dernières années, passant de 8 305 en 2001 à 3 313 en 2022. Difficile de dire si le nombre de jeunes placés en CEF, stabilisé aux alentours de 1 100 jeunes par an depuis 2011, y a contribué.



► *Des grosses merdes. Après je les juge pas, hein. C'est eux qui me font vivre.*»

Début 2024, Rayan, alors inscrit en première pro logistique, a été interpellé en récidive sur un point de deal avec 8 grammes de cocaïne et 11 grammes de cannabis. La magistrate l'a placé au CEF pour l'arracher au trafic et l'éloigner d'un père violent. À l'issue d'une audience récente, ce dernier, 1,95 m, a frappé son fils dans l'enceinte du tribunal. Deux coups de poing derrière la tête. C'est un éducateur du centre de Gévezé qui a été obligé de s'interposer.

«*La question qu'on se pose tout le temps, c'est comment le gamin en est arrivé là, raconte le directeur du CEF, Julien Ouzilleau, qui regrette le manque de moyens alloués à l'éducation et à l'aide à la parentalité. Si on mettait le paquet en amont, je serais content de pas avoir à exister.*»

Sur dix jeunes rencontrés à Gévezé, sept ont un père absent, violent ou en prison. L'un est notamment resté traumatisé par une guerre des années 1990 et alterne entre la maison, l'hôpital psychiatrique et la détention. Chez un autre mineur du CEF, c'est la relation à la mère qui est compliquée. En particulier quand l'adolescent jette

la drogue qu'elle consomme et a souvent laissé traîner sur la table du salon. Dans les ordonnances de placement que nous avons pu consulter, il n'est pas rare de lire : «*En raison des éléments recueillis sur sa situation familiale...*»

Mineurs non accompagnés

Au fil des jours, le CEF se révèle de plus en plus comme le lieu d'atterrissage des situations impossibles, à commencer par celles des mineurs non accompagnés délinquants, comme Ali. En cette fin de semaine, un peu avant midi, le «référént PJJ» de ce jeune venu d'Algérie vient justement d'arriver à Gévezé. Attablé dans le bâtiment administratif, l'homme chargé de son suivi échange avec les éducateurs du centre sur l'avenir de ce jeune étranger. Et c'est l'impasse. «*Comment projeter ce gamin, s'inquiète un professionnel de Gévezé. Qui a l'autorité parentale ? Quel interlocuteur on a ?*»

Relancée plusieurs fois par courriel, la Mission mineurs non accompagnés, chargée de coordonner le dispositif national de mise à l'abri, est aux abonnés absents depuis que la préfecture a évalué qu'Ali était majeur. Sur quelle base ? Mystère.

«Je vais refaire un courrier au magistrat, répond le référent PJJ. Tant que les recours (contre la décision de la préfecture) ne sont pas épuisés, il est mineur.

– Oui, mais pour l'instant on ne peut pas lui trouver de formation... se désole l'éducateur. À la limite, s'il y avait une obligation de quitter le territoire (OQTF), on pourrait bosser avec lui sur un projet de retour, mais là...»

La veille, Ali confiait quelques bribes de sa vie assis dans l'un des fauteuils rouges de la salle ciné du CEF. Son enfance dans une ville côtière algérienne. Les petits boulots sur le port : «Réveil à 3 heures, vider les poissons de la cale...» Le départ de son père quand il avait 13 ans. Et puis les cambriolages et la prison, des deux côtés de la Méditerranée. «Je suis pas mal ici, dit Ali. C'est un peu la crèche, mais je respecte. Après, j'espère (me) faire beaucoup d'argent. Genre 100 000. Quand tu as 100 000 €, tu peux commencer à être bien. À faire de l'argent avec de l'argent.» Ali n'a pas vraiment de projet. Il a vécu dans la rue et est arrivé très abîmé à Gévezé. Le jeune homme n'avait plus que deux dents à peu près saines, et une solide addiction à la prégabaline, un médicament antiépileptique parfois surnommé l'ecstasy des pauvres. Il a été condamné en février 2024 «pour vol et conduite sans permis».

Doudoune noire et jogging bleu, le jeune au visage allongé entre maintenant dans la pièce où discutent les éducateurs de Gévezé et son référent PJJ. Ce dernier félicite Ali pour son assiduité aux soins – «ça fait plaisir de te voir sourire!» – avant de le sermonner concernant «sa faible demande de scolarité» et ses difficultés à se réveiller, qui viennent de mettre prématurément fin à son stage en plomberie : «Il faut que tu sois nickel. À la moindre erreur, ce sera le retour en Algérie, gronde l'homme. Je veux pas te faire peur, mais on a une toute petite fenêtre, alors il faut que tu passes dedans, t'as capté?» Ali l'écoute attentivement. «J'ai capté, mais aussi je me demande : c'est quoi le projet pour moi après?»

La sortie

À la fin de leur placement, les mineurs restent suivis par leur référent PJJ, qui fixe des rendez-vous réguliers, rappelle Samuel Veron, directeur interrégional de la PJJ pour la Bretagne et les Pays de la Loire. Mais est-ce assez ?, s'interroge le professionnel de passage à Gévezé : «La sortie du CEF est toujours un moment critique, avec une rupture brutale de la relation avec les éducateurs

« Il faut que tu sois nickel. À la moindre erreur, ce sera le retour en Algérie. On a une toute petite fenêtre, alors il faut que tu passes dedans, t'as capté ? »

du centre, ce qui crée parfois beaucoup d'angoisse chez les jeunes, et un fort risque de réitération. » Difficile d'obtenir des chiffres fiables sur ce que deviennent les mineurs après leur placement (lire «Les CEF sont-ils efficaces?» p. 39). Reste les récits des professionnels, empiriques. Le souvenir de Francis, l'ancien pensionnaire de la chambre 8, que son référent PJJ avait déposé chez lui à 18 h 30, au terme de neuf mois de placement. Le soir même, à 20 h 45, l'adolescent était en garde à vue, interpellé sur un scooter volé. «Quand t'entends ça, ça donne envie de baisser les bras, se désole Morgan Chemin, l'un des éducateurs du centre. Mais bon, il y a aussi de belles histoires. »

Deux jours plus tard, un dimanche soir, sur le parking du centre de Gévezé. Ali grimpe dans la petite Zoe électrique que Morgan vient de faire démarrer. «Eh! Mais y a pas de musique?», s'inquiète l'adolescent, alors que la Renault s'appête à passer le portail vert. L'éducateur sourit. Il a fait exprès de prendre les clés de la seule voiture du centre non équipée d'autoradio, afin de s'épargner «une heure de mauvais rap», comme il dit.

«Comment je fais?, demande Ali, penaud.

– Ben tu chantes», répond Morgan, bourru.

À 49 ans, cet éducateur originaire de Saint-Malo a le visage gravé de rides profondes, l'air soucieux. Sous doute est-ce le départ prochain d'Enzo, cet adolescent du centre qu'il a pris en affection. Ce dernier l'attend justement en gare de Rennes, de retour d'un week-end en famille dans le camp de gens du voyage où vit sa mère.

Sortie sud de la gare de Rennes, devant le panneau des arrivées. Enzo retrouve son éducateur à l'heure prévue.

«Ça va?»

– Ouais, c'est carré. Mais j'ai trop faim.»

Visage candide, l'adolescent aux épaules larges raconte son week-end en famille. Il s'est rendu ▶

«Je vais refaire un courrier au magistrat, répond le référent PJJ. Tant que les recours (contre la décision de la préfecture) ne sont pas épuisés, il est mineur.

– Oui, mais pour l'instant on ne peut pas lui trouver de formation... se désole l'éducateur. À la limite, s'il y avait une obligation de quitter le territoire (OQTF), on pourrait bosser avec lui sur un projet de retour, mais là... »

La veille, Ali confiait quelques bribes de sa vie assis dans l'un des fauteuils rouges de la salle ciné du CEF. Son enfance dans une ville côtière algérienne. Les petits boulots sur le port: «Réveil à 3 heures, vider les poissons de la cale... » Le départ de son père quand il avait 13 ans. Et puis les cambriolages et la prison, des deux côtés de la Méditerranée. «Je suis pas mal ici, dit Ali. C'est un peu la crèche, mais je respecte. Après, j'espère (me) faire beaucoup d'argent. Genre 100 000. Quand tu as 100 000 €, tu peux commencer à être bien. À faire de l'argent avec de l'argent. » Ali n'a pas vraiment de projet. Il a vécu dans la rue et est arrivé très abîmé à Gévezé. Le jeune homme n'avait plus que deux dents à peu près saines, et une solide addiction à la prégabaline, un médicament antiépileptique parfois surnommé l'ecstasy des pauvres. Il a été condamné en février 2024 «pour vol et conduite sans permis ».

Doudoune noire et jogging bleu, le jeune au visage allongé entre maintenant dans la pièce où discutent les éducateurs de Gévezé et son référent PJJ. Ce dernier félicite Ali pour son assiduité aux soins – «ça fait plaisir de te voir sourire!» – avant de le sermonner concernant «sa faible demande de scolarité» et ses difficultés à se réveiller, qui viennent de mettre prématurément fin à son stage en plomberie: «Il faut que tu sois nickel. À la moindre erreur, ce sera le retour en Algérie, gronde l'homme. Je veux pas te faire peur, mais on a une toute petite fenêtre, alors il faut que tu passes dedans, t'as capté?» Ali l'écoute attentivement. «J'ai capté, mais aussi je me demande: c'est quoi le projet pour moi après?»

La sortie

À la fin de leur placement, les mineurs restent suivis par leur référent PJJ, qui fixe des rendez-vous réguliers, rappelle Samuel Veron, directeur inter-régional de la PJJ pour la Bretagne et les Pays de la Loire. Mais est-ce assez?, s'interroge le professionnel de passage à Gévezé: «La sortie du CEF est toujours un moment critique, avec une rupture brutale de la relation avec les éducateurs

« Il faut que tu sois nickel. À la moindre erreur, ce sera le retour en Algérie. On a une toute petite fenêtre, alors il faut que tu passes dedans, t'as capté ? »

du centre, ce qui crée parfois beaucoup d'angoisse chez les jeunes, et un fort risque de réitération. » Difficile d'obtenir des chiffres fiables sur ce que deviennent les mineurs après leur placement (lire «Les CEF sont-ils efficaces?» p. 39). Reste les récits des professionnels, empiriques. Le souvenir de Francis, l'ancien pensionnaire de la chambre 8, que son référent PJJ avait déposé chez lui à 18 h 30, au terme de neuf mois de placement. Le soir même, à 20 h 45, l'adolescent était en garde à vue, interpellé sur un scooter volé. «Quand t'entends ça, ça donne envie de baisser les bras, se désole Morgan Chemin, l'un des éducateurs du centre. Mais bon, il y a aussi de belles histoires. »

Deux jours plus tard, un dimanche soir, sur le parking du centre de Gévezé. Ali grimpe dans la petite Zoe électrique que Morgan vient de faire démarrer. «Eh! Mais y a pas de musique?», s'inquiète l'adolescent, alors que la Renault s'appête à passer le portail vert. L'éducateur sourit. Il a fait exprès de prendre les clés de la seule voiture du centre non équipée d'autoradio, afin de s'épargner «une heure de mauvais rap», comme il dit.

«Comment je fais?, demande Ali, penaud.

– Ben tu chantes», répond Morgan, bourru.

À 49 ans, cet éducateur originaire de Saint-Malo a le visage gravé de rides profondes, l'air soucieux. Sous doute est-ce le départ prochain d'Enzo, cet adolescent du centre qu'il a pris en affection. Ce dernier l'attend justement en gare de Rennes, de retour d'un week-end en famille dans le camp de gens du voyage où vit sa mère.

Sortie sud de la gare de Rennes, devant le panneau des arrivées. Enzo retrouve son éducateur à l'heure prévue.

«Ça va?»

– Ouais, c'est carré. Mais j'ai trop faim. »

Visage candide, l'adolescent aux épaules larges raconte son week-end en famille. Il s'est rendu ►